



FONDATION

DU
PATRIMOINE

CHÂTEAU DE VERSAILLES

CONTACT PRESSE

Société des Amis de Versailles

Bénédicte Wiart

Directrice

Tel : 01.30.83.76.82

direction@amisdeversailles.com

Société des Amis de Versailles

Château de Versailles – RP 834

78008 Versailles Cedex

www.amisdeversailles.com<https://chroniques.amisdeversailles.com>

La **Société des Amis de Versailles** a été fondée en 1907 à l'initiative de personnalités regroupées autour de Raymond Poincaré, futur président de la République, pour remédier à l'état de délabrement des châteaux de Versailles et de Trianon.

Elle œuvre depuis plus de cent ans avec passion et enthousiasme à la restauration, à l'embellissement et au rayonnement du château et du domaine de Versailles.

Reconnue d'utilité publique en 1913, la Société des Amis de Versailles est habilitée à recevoir des dons de particuliers et d'entreprises donnant droit à une réduction d'impôt ainsi que des legs, donations et assurances-vie pour lesquels elle bénéficie d'une exonération totale des droits de mutation. L'association se développe à l'international grâce au relais de ses sociétés sœurs : *American Friends of Versailles* et *European Friends of Versailles*. En 2016, une adhésion Jeune Ami (de 0 à 25 ans) a été créée pour favoriser l'émergence de nouvelles générations d'Amis et d'amoureux du patrimoine.

RESTAURATION DE LA
BIBLIOTHÈQUE DU DAUPHIN

Grâce au mécénat de la Société des Amis de Versailles, avec le soutien de la Fondation du patrimoine

UNE PIÈCE INTIME ET PRÉCIEUSE

400^e projet de mécénat de la Société des Amis de Versailles, la restauration de la bibliothèque du Dauphin s'inscrit dans la continuité des actions de l'association en faveur de la restauration du château de Versailles et de la réouverture des appartements privés de la famille royale.



© Château de Versailles / Thomas Garnier

En 2020 et 2021, malgré le contexte de la pandémie de Covid-19, la Société des Amis de Versailles a pu compter une nouvelle fois sur ses donateurs et sur le soutien de la Fondation du patrimoine pour financer cette restauration.

Depuis 2015, le partenariat avec la Fondation du patrimoine a permis la réalisation de plusieurs opérations d'acquisition ou de restauration au profit du château de Versailles. Ainsi, le bureau de Louis XIV, le manuscrit de 138 Menus d'Héliot, cinq tableaux de la galerie des Cotteles au Grand Trianon et le portrait d'Alexandrine par François Boucher ont bénéficié de cette coopération.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 800 bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation du patrimoine de proximité.

Depuis sa création il y a 25 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de 35 000 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante.

En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes.